

LA REQUISITION DES CLOCHES DE NOS EGLISES EN 1943

De tous temps le pouvoir militaire a forcé les populations des territoires occupés à participer à son effort de guerre, soit par la conscription, les déportations ou les réquisitions. Dès le début de l'occupation de la Belgique, l'administration allemande prescrivit la déclaration d'objets de diverses natures, réalisant de la sorte des recensements destinés à des réquisitions ultérieures.

Notre pays connut la réquisition des textiles, du charbon, des métaux non-ferreux, des câbles, et bien d'autres encore, avant qu'au début du mois de mars 1943, les Allemands ne décident l'enlèvement des cloches des églises pour pallier le manque de bronze dont souffrait leur industrie de l'armement.

Dans une lettre donnée le 15 mars, le cardinal Van Roey et les évêques de Belgique réagirent fermement et clamèrent leur indignation : "... nous déclarons solennellement que nous nous opposons de tout notre pouvoir épiscopal à une mesure qui n'a d'autre but que de transformer nos cloches en engins de guerre et en instruments de mort..." (1)

L'opinion publique s'émut. Certains prêtres s'opposèrent à la réquisition. Les Allemands exercèrent des représailles contre la population insoumise (2).

Le conservateur du Musée Folklorique du Sterkshof à Deurne -M. J. de Beer- fut un des premiers à réaliser l'ampleur du drame qui se jouait. Il en mesura la véritable dimension. Par la réquisition de ces accessoires du culte, tout un patrimoine historique et artistique remarquable risquait de disparaître et, avec lui, des pages de notre mémoire écrite. Il multiplia les démarches auprès des autorités afin que soient épargnées les cloches présentant un caractère exceptionnel. Il obtint de la "*Kunstschiltz*" que seules soient enlevées les cloches dont la réalisation était postérieure à 1850; l'enlèvement des cloches plus anciennes étant laissé à l'appréciation de la "*Commission pour la sauvegarde des cloches en Belgique*".

Afin de protéger de la spoliation les cloches les plus intéressantes, cette commission les signalait comme étant antérieures à 1725. Depuis cette année, en effet, les cloches comprenaient une plus grande quantité d'étain dans leur alliage; or c'était plus précisément de ce métal que l'occupant avait besoin.

Cet organisme, dépendant du Ministère de l'Instruction Publique, collaborait avec plusieurs institutions officielles dont la Commission Royale des Monuments et Sites. M. de Beer devint le président d'un comité central composé de MM. Muls, Grimont, Jean Squilbeck, Winders, Ch. Leeman et Dom Joseph Kreps.

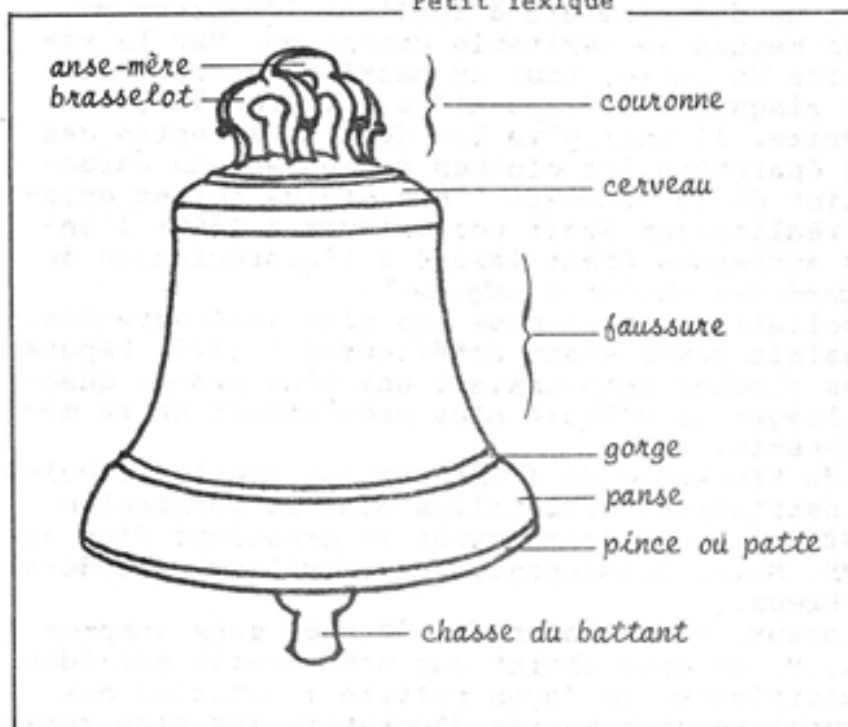
Avec l'aide de délégués locaux, ils allaient se dévouer sans compter à la sauvegarde des cloches. M. de Beer obtint que son service put identifier chaque cloche réquisitionnée de façon précise : notation des inscriptions, prises d'empreintes des motifs décoratifs les plus remarquables, photographies. Ainsi s'élabora un volumineux dossier relatif



Les Cloches réquisitionnées étaient transportées vers Haeren où avait lieu leur concentration avant l'acheminement vers l'Allemagne par trains ou bateaux. Après la destruction des voies de communication par les raids aériens alliés, l'occupant décida de centraliser les cloches sur l'île de Monsin, à Liège. Voici une vue de ce dépôt, prise le 17 juillet 1944.

(Photo "Le Soir")

Petit lexique



Les cloches sont constituées d'un alliage généralement composé de :

- 76% de cuivre
- 24% d'étain, zinc et plomb

Ce mélange complexe posa quelques problèmes aux Allemands qui optèrent finalement pour le traitement électrolytique permettant la séparation du cuivre et de l'étain.

à ce patrimoine en perdition. Plus de cinq mille photos furent prises par cet homme infatigable (3). Et le souvenir de la plupart des quatre mille cinq cent soixante huit cloches disparues fut fixé à jamais... Ces clichés inestimables se trouvent aujourd'hui à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique et constituent autant de précieux témoignages sur la sigillographie et l'héraldique de notre pays.

La réquisition des cloches ne fut pas perçue de la même manière par tous les prêtres. Certains observèrent docilement "*une attitude calme, purement passive*", comme le demandait la lettre pastorale, tandis que d'autres s'enfermèrent dans une position de refus. Tel prêtre se contentait de réclamer un bon de réquisition contre la livraison des cloches de son église alors que tel autre déployait des trésors d'astuce et tentait l'irréalisable pour préserver le patrimoine dont il avait la charge.

Pour illustrer notre propos, nous nous bornerons à évoquer certains cas vécus dans notre région. Ainsi celui de Saint-Julien à Ath.

Les Allemands ayant décidé d'épargner les cloches des carillons, quelques Athois résolurent d'en installer un dans la tour en y incluant les cloches de l'église. Ainsi fut fait secrètement (4). Lorsque les réquisiteurs se présentèrent pour enlever les cloches, quelle ne fut pas leur surprise de découvrir un véritable carillon. Dépités, ils repartirent en promettant au Doyen Etienne de revenir bientôt. On ne les revit plus (5).

Citons aussi les cloches de Sainte-Marguerite, à Tournai, qui furent dépendues puis cachées au cirque de Jonghe (6). Notons encore le sauvetage de deux cloches de l'église de Villers-Saint-Amand par des résistants (7). Ceux-ci enlevèrent les cloches durant la nuit du 30 au 31 juillet 1943. Après plusieurs tribulations, ils décidèrent de les enterrer dans le jardin de la maison Hanocq. Suspectés et interrogés par les Allemands, le curé et le bourgmestre s'enfermèrent dans un mutisme complet. Arrêtés, ils furent relâchés à la fin de la guerre. Le 15 octobre 1944 après-midi, les cloches étaient remises en place au cours d'une cérémonie solennelle à laquelle avaient pris part nos héros (8).

Et chez nous, que se passa-t-il ?

L'attitude courageuse de certaines personnes permit de sauver les cloches de trois églises de notre entité.

Ainsi à Ellignies-Sainte-Anne, le curé Arylle Delanghe -brancardier durant la guerre 1914-1918- eut une idée osée qui porta ses fruits. Il dépendit une des deux cloches de l'église de la Sainte-Vierge, la plus petite, et la plaça bien en vue dans le chœur où elle participa aux offices (9). Ensuite il enleva la corde de la grosse cloche, Antoinette-Ludivine, restée dans le clocher (10). Celle-ci demeura muette jusqu'à la Libération et eut ainsi la vie sauve.

Le brave curé avait-il un tel pouvoir de persuasion ou le réquisiteur manquait-il à ce point de perspicacité que pour ne pas comprendre la manœuvre ? Toujours est-il que la communauté d'Ellignies garda ses cloches.

Une aventure similaire se déroula à Quevaucamps.

Se fiant au fait que les Allemands épargnaient une cloche par église, le curé Eugène Olivier fit dépendre la plus petite des deux cloches qui s'y trouvaient. Puis il la fit dissimuler dans le grenier de la nef centrale où personne n'eut l'idée de la chercher.

Lors de la réquisition, force fut à l'entrepreneur de constater que la tour n'abritait qu'une seule cloche. Il n'était pas question de l'emporter. Après la Libération, l'astucieux curé fit descendre la cloche. Il l'exposa près du maître-autel durant la grand'messe dominicale. Près d'elle une pancarte disait : *"En me cachant, j'ai sauvé mon âme."* (11)

Mais l'histoire la plus incroyable est sans doute celle arrivée à Thumaide. La voici. Un jour, un camion chargé d'une dizaine d'ouvriers s'arrêta sur la place du village. Leur chef en descendit et demanda à voir le bourgmestre. Ce dernier étant malade, on le pria de s'adresser au secrétaire Henri Jonniaux. Les deux hommes se rencontrèrent et discutèrent un moment dans la rue puis, sur l'invitation du secrétaire, entrèrent au Grand Salon. Après quelques verres, Jonniaux vit à quelle sorte d'homme il avait affaire. Et il lui proposa un marché qui fut aussitôt accepté. Pour une date ultérieure, le secrétaire fournirait une petite cloche et un sac de 50 kilos de froment, en contrepartie l'entrepreneur s'engageait à ne pas saisir les cloches de l'église de Thumaide. Les deux compères se quittèrent sur cet accord. Les ouvriers remontèrent dans le camion lorsque leur chef prétextait qu'il était impossible de pénétrer dans l'église en l'absence du curé. Il restait maintenant à honorer le "contrat". Il existait bien une petite cloche à la chapelle du couvent, mais les soeurs de Saint-François de Salles accepteraient-elles de s'en dessaisir ? Les arguments de l'Abbé Delite finirent par convaincre la supérieure. La clochette fut dépendue et apportée, en grand secret, à la ferme de Zacharie Jonniaux. Là, elle fut dissimulée au fond d'un tonneau. Cependant le secrétaire, de son côté, ne restait pas inactif. Il contacta plusieurs fermiers en qui il avait confiance afin de réunir la quantité de blé promise. Quelques jours plus tard, la chose était faite. Les hommes se recontraient une nouvelle fois et l'échange avait lieu. Dévouement et esprit de lucre s'étaient bizarrement unis pour apporter un heureux dénouement à cette affaire (12).

Ainsi trois cloches avaient échappé à un sort funeste tandis qu'une clochette était sacrifiée. Le bilan, somme toute, eut été satisfaisant s'il en avait été de même pour les autres paroisses. Hélas...

Basècles, Beloeil, Grandglise, Stamburges et Wadelincourt eurent moins de chance.

Les réquisitions commencèrent chez nous en août 1943, le samedi 7 plus précisément. Ce jour-là les réquisiteurs tentèrent de s'attaquer au clocher bulbeux de l'église Saint-Servais de Stamburges, ce clocher qui chaque année voyait converger vers lui des agriculteurs venus en pèlerinage des quatre coins de la région (13).

A peine étaient-ils arrivés qu'un Stamburgeois grimpa au premier étage de la tour et se mit à sonner les cloches à toute volée. Les gens alertés accoururent et apprirent la nouvelle qui, bien vite, se répandit dans le village : des étrangers venaient prendre les cloches. Des villageois pénétrèrent dans la tour et se massèrent en grappes sur l'escalier branlant obstruant tout passage tandis qu'au dehors la foule était de plus en plus menaçante et investissait les intrus. Craignant les réactions du public hostile, les ouvriers s'assirent à l'ombre sur le trottoir, dans l'attente d'on ne sait quel événement. Un riverain, Georges Gosselin, se dirigea vers eux et fit mine de les photographier, aussitôt les ouvriers dissimulèrent leur visage derrière leurs mains. Précaution inutile, l'appareil n'était pas chargé... (14) De longues minutes s'écoulèrent ainsi puis, sur un ordre de leur chef, les hommes reprurent place dans le véhicule qui disparut sous les yeux de la foule vivement soulagée.

BOEVINCHE



Les abat-sons ont été enlevés. Par une fenêtre béante de la tour, deux ouvriers surveillent la descente de la cloche tandis qu'en bas des hommes actionnent le treuil, sous les regards des curieux.



Sous les yeux de la foule attristée - parmi laquelle on reconnaît le curé Godefroit - les cloches sont chargées sur le camion.

B A S E C L E S



Un ouvrier détache la cloche.



Une grande animation règne ce jour-là aux abords de l'église.

(Photos Ledru et Delforge)

Trois jours plus tard, mardi 10 août dans la matinée, le même camion se gara devant le porche de l'église décanale de Beloeil. Des hommes en descendirent et se dirigèrent vers la porte du sanctuaire. Des membres du clergé et des voisins accoururent aussitôt et apprirent la nouvelle.

Alors, quelques Beloeillois décidés pénétrèrent dans la tour et, tirant fiévreusement sur les cordes, sonnèrent les cloches à toute volée. Cette sonnerie inhabituelle intriga la population et bientôt un attrouplement de curieux encercla les réquisiteurs. Les cloches sonnaient de plus belle quand tout à coup une corde se rompit et le concert cessa. Un jeune homme -Marcel Dath- se rua dans l'escalier en colimaçon qu'il grimpa quatre à quatre avant de se retrouver près des cloches. Alors qu'il tentait de réparer le tirant brisé, un de ses compagnons restés en bas actionna le marteau qui, en frappant la cloche immobilisée, broya le doigt de l'infortuné réparateur. Cependant, sur le parvis de l'église la foule devenait de plus en plus dense et menaçante. Les ouvriers jugèrent prudent de se retirer les mains vides.

En fait ils n'allèrent pas bien loin puisque l'après-midi leur véhicule s'arrêtait devant l'église Saint-Martin de Basècles (15).

Une dizaine d'ouvriers débarquaient et se mettaient à l'ouvrage sans perdre un instant. Après des heures d'efforts ils parvinrent à descendre la plus petite des cloches, Marie-Aldegonde, qu'ils déposèrent sur le parvis de l'église, à gauche de l'escalier qui conduit au porche. Le soir allait tomber, il était temps de rentrer. Les ouvriers s'en retournèrent, laissant là Marie-Aldegonde. Dans l'esprit de certaines personnes naissait alors un rêve audacieux : voler la cloche dépendue (16).

Mais entre le projet et sa réalisation il y avait un abîme à franchir. Il faudrait agir après le couvre-feu, dans un endroit fort fréquenté, manipuler un objet pesant, et faire vite. De telles opérations ne s'improvisent pas. Et le projet, à peine né, fut abandonné. Il y a fort à penser que cette nuit-là certains Baséclois eurent le sommeil agité...

Le lendemain, mercredi 11 dans la matinée, le maudit camion revenait. Et la même scène se déroulait. Une seconde cloche, Amélie-Henri, se retrouvait elle aussi sur le parvis.

Des paroissiens regardaient une dernière fois leurs cloches. La première, Marie-Aldegonde, était ceintrée des mots suivants :

"Vierge Marie, priez pour nous

"Je m'appelle Marie-Aldegonde.

"parrain : Hippolyte Passérieux, propriétaire à Lestanière

"marraine : Marie Daumeri, son épouse et soeur de J.-B. qui m'a donnée à l'Eglise

"St Martin

"Aldegonde Buffe était leur mère. 1876.

puis la signature du fondateur :

"Me fudit Lovanii Severinus Van Aerschodt" (17).

L'autre, Amélie-Henri, portait l'inscription que voici, sur cinq lignes :

"Loué soit J.-C.

"Je m'appelle Amélie-Henri

"parrain : J.-B. Dauderni qui m'a donnée à l'Eglise de St Martin

"marraine : Amélie Passérieux, son épouse de Ste Eugénie près Perpignan

"Henri est leur fils chéri 1876

puis plus loin...

"Me fudit Lovanii Severinus Van Aerschodt" (18).



Basècles
Amélie Henri 1876
(copyright A.C.L. Bruxelles)

Les trois cloches fondues
par Severinus van Aerschodt :
même décor, même couronnes.



Basècles
Marie Aldegonde 1876
(copyright A.C.L. Bruxelles)



Wadelincourt
Charalampine 1871
(copyright A.C.L. Bruxelles)

La foule assista, impuissante, au chargement des cloches. Quelques instants après, le lourd véhicule s'ébranlait et disparaissait en direction de Mons.

Trois jours plus tard, au cours de l'office solennel de l'Assomption, le curé Godefroit -résistant notoire au demeurant- déplorait le vol des cloches et ne pouvait s'empêcher d'affirmer : "... Il nous reste encore cependant un espoir de les revoir : c'est que les voleurs qui les ont fait enlever n'auront pas le temps de les refondre..."(17). Mais les événements ne marcheront pas à l'allure à laquelle ce prêtre patriote voulait bien croire. Basècles ne revit jamais ses cloches.

Le mois de septembre 1943 s'écoula tranquillement. Mais le 4 octobre les réquisitions reprirent de plus belle, avec le concours de l'armée cette fois.

C'est à Wadelincourt que le cycle infernal recommença. L'occupant y déroba Charalampine, la plus grosse des deux modestes cloches de Saint Vendregésile. Les enfants de l'école communale toute proche furent témoins de l'enlèvement. Écoutons l'une d'elles, Josée Delhaye, raconter l'événement (19) :

"... Monsieur le Curé, le visage tout décomposé vint ouvrir la porte de l'église. Quelques ouvriers montèrent au clocher, attachèrent un câble tandis que d'autres le manoeuvraient dans le camion : le tournant et le déroulant selon les indications de leur chef. Les marteaux retentissaient, parfois un coup mal donné faisait tinter la cloche et le son se répandait dans le village comme une plainte lugubre. Des curieux arrivèrent, le plafond était déjà foncé (20) et les débris détachés du mur tombaient en un nuage de poussière. Cela durait depuis des heures, tout à coup la cloche dépendue fut déposée à terre. On s'empressa autour d'elle cherchant à la voir et même à la toucher, les vieux prétendant qu'elle porterait bonheur..."

Du haut de ses soixante-six centimètres elle affirmait :

"J'ai nom Charalampine

"parrain : Louis Maquet, bourgmestre

"marraine : Louise Robert de Wadelincourt, baronne de Morpas, née de Rasse de la Faillerie

"j'ai été fondue par Severinus Van Aerschodt en 1871, sous Mr Alph. Delaunois de Boussu, curé de Wadelincourt" (21).

Charalampine était plus qu'une cloche, c'était un symbole. Elle avait reçu ce nom ancien du curé Delaunois qui vouait un culte particulier -tout comme son église d'ailleurs- à Saint-Charalampe, protecteur des bestiaux (13). Charalampine prit la direction de Mons avant de se retrouver Outre-Rhin pour la grande gloire du Reich...

La semaine suivante, le 13 en fait, alors que les Stamburgeois avaient oublié la tentative d'enlèvement qui tourna à leur avantage, "ils" revinrent, escortés cette fois de soldats allemands. Et, pendant que ces derniers montaient la garde interdisant toute approche, tout cri, toute prise de vue (22), les ouvriers effectuaient tranquillement leur besogne.

Après avoir enlevé les abat-sons, fixé les poulies au câble du treuil, ils descendirent lentement la grosse cloche, sans se douter que, d'une maison toute proche, un photographe amateur filmait la scène. Entrouvrant une fausse fenêtre du grenier, Georges Gosselin -encore lui- fixait ces moments décisifs tandis que sur le trottoir de la maison Marie "Clément" (l'actuel Café Communal) une sentinelle scrutait les alentours (14).

Après des minutes qui semblèrent interminables, la cloche toucha enfin le sol. Sous le cerveau, on pouvait lire cette inscription curieusement disposée en deux lignes :



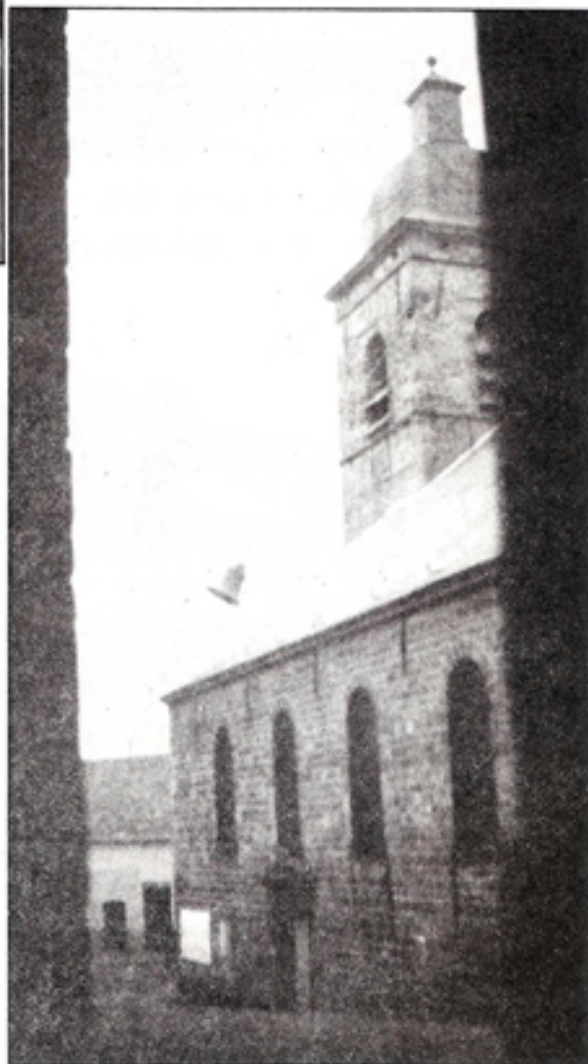
Ce document rarissime, pris avant la guerre, nous montre la cloche Eugénie-Marie-Mélanie dans le clocher. Sur cette face, on distingue Saint-Servais et les mots Drouot Frères fondeurs.

(Archives F. E. St Servais)

S T A M B R U G E S

Georges Gosselin entrouvre la fausse fenêtre de son grenier et photographie la descente de la cloche de l'église sous l'oeil d'une sentinelle allemande.

(Photo G.D.V., 1943)



La cloche de Stamburges
attend d'être embarquée
pour l'Allemagne,



Eugénie-Marie-Mélanie 1831
(copyright A.C.L. Bruxelles)

Tout comme ses soeurs...



Grandglise
Joséphine-Adèle 1857
(copyright A.C.L. Bruxelles)



Thumaide
La clochette du couvent 1863
(copyright A.C.L. Bruxelles)



Leur besogne terminée, les ouvriers embarquent dans le camion qui prendra bientôt la route du dépôt.

(Photo Marcel Dath, 14 octobre 1943)

B E L O E I L



D'une fenêtre de l'étage, Marcel Dath photographie le départ d'Eugénie. Un ouvrier vient de l'apercevoir. Dans quelques secondes il donnera l'alerte.

(Photo Marcel Dath, 14 octobre 1943)

*"Je fus nommée Marie Mélanie par leurs altesses Eugène prince de Ligne
"+++", juste au-dessous une main tendue montrait la suite, sur la
seconde ligne : "et Marie Mélanie princesse de Ligne" (23).
Sur le bas de la panse, ces derniers mots : "Drouot frère fondateurs"
"anno 1831". Son décor très sobre était rehaussé d'un Saint Servais et,
à l'opposé, d'un Christ en croix avec Marie Madeleine (24).
Le curé de la paroisse -l'Abbé Dubuisson- assistait à la scène, il
raconte :*

*"Lorsque la cloche descendit de la tour ce fut la consternation générale et bien
"des larmes coulèrent des yeux, mais l'espérance restait au fond des coeurs".
Puis, dans une belle envolée le narrateur ajoute :
"D'une voix unanime tous disaient : ils nous ont pris notre cloche mais ils n'arra-
"cheront pas le patriotisme de nos coeurs, ni la foi de nos âmes; notre cloche re-
"viendra" (22).*

Au mépris des accords pris en haut lieu, les Allemands venaient de ré-
quisitionner une cloche dont la fabrication était antérieure à 1850,
préoccupés uniquement par le souci de saisir une plus grande quantité
de bronze (25).

Le lendemain, jeudi 14 octobre, le camion fatidique
s'arrêtait devant l'église Saint-Pierre à Beloeil pour la troisième
fois...

Vingt quatre ouvriers escortés de deux soldats en armes en descen-
daient. Pendant que quelques hommes préparaient des planches, des câ-
bles et le treuil, une autre équipe s'affairait dans la tour de briques
et arrachait les abat-sons. Après maints efforts, la grosse cloche pas-
sait par l'ouverture béante et se retrouvait sur le pavé. La manoeuvre
n'avait pas réussi sans peine (26).

Sur l'énorme masse de bronze on pouvait lire :

*"Je m'appelle Eugénie. Mon parrain est S.A. Le Prince de Ligne Président du Sénat.
"Ma marraine est la Princesse de Ligne, née Princesse Hedwige Luborminska. J'ai été
"fondue en 1875 aux Deux-Acres par Marquebreucq" (27).*

Eugénie pesait une tonne et demie, mesurait 1 m 30 de haut, 4 m de cir-
conférence à la base et avait une épaisseur de 15 cm à la pince (28).
Elle remplaçait Charlotte (1777), ancienne cloche brisée lors de la
démolition du sanctuaire précédent en 1866, puis refondue (29).

La cloche fut hissée dans le camion, ouvriers et soldats embarquèrent
et le pesant véhicule démarra, emportant un butin durement arraché.
Le camion emprunta la rue de l'Eglise puis vira à gauche dans la rue
Durieu. Mais d'une fenêtre de l'étage de sa maison, Marcel Dath,
l'oeil vissé au viseur de son appareil, ne perdait pas le moindre dé-
tail de la scène. Alors que le camion atteignait l'entrée du château,
un passager aperçut le photographe en action. Aussitôt le véhicule
stoppa. Les deux Allemands mirent pied à terre et se précipitèrent
vers la maison Dath. Flairant le danger, Marcel quitta prestement son
poste d'observation, dévala l'escalier, jeta l'appareil dans une armoire.
Les bruits de bottes se rapprochaient...

Marcel sauta dans le jardin, s'engouffra dans la ruelle et s'enfuit à
toutes jambes. Déjà les soldats faisaient irruption dans la demeure,
braillant et gesticulant. Leurs recherches aboutirent bien vite : l'oi-
seau s'était envolé. Déçu, l'un d'eux saisit la maman du fugitif, la
gifla et lui ordonna qu'on lui remit l'appareil. Le père eut alors la
présence d'esprit d'en donner un autre qu'il savait rangé dans un ti-
roir. Ce geste calma les soldats qui se retirèrent avec leur prise (30).

DETAILS : deux types d'attaches

Les cloches pondéreuses ont une couronne composée :
d'une anse-mère et de six brasselots

Les brasselots peuvent être simples...

ou décorés.

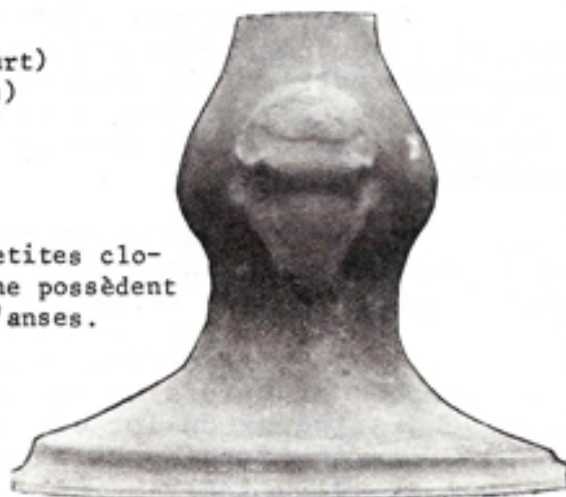


(Wadelincourt)
(Basècles)



(Grandglise)
(Stambruges)

Les petites cloches ne possèdent pas d'anses.



Le système d'attache de la clochette de Thumaide est constitué de deux têtes de rapaces.

une inscription disposée curieusement sur la faussure



(Stambruges)

détails de clichés A.C.L.
(copyright A.C.L. Bruxelles)

Quinze jours plus tard, le 29 octobre dans la matinée, la funeste entreprise terminait son périple à Grandglise. Le même scénario se déroula une fois de plus. Les abat-sons de l'église Saint-Martin furent démontés et la grosse cloche, Joséphine-Adèle, se retrouva suspendue dans le vide. Lentement, elle descendit le long de la tour de moellons puis toucha terre. Il était 11.30 h, c'était la sortie des classes. Triste leçon de choses pour ces jeunes enfants qui apercevaient pour la première et dernière fois celle qui égrenait les heures du village depuis quatre vingt six ans (31).

Sur la cloche, ils pouvaient lire :

"Grandglise 1857.

"(Albert) Désiré Frison, bourgmestre.

"(Albert) Coulon et Charles Duchateau échevins.

"(...) Haubourdin secrétaire". (32)

Joséphine-Adèle devait ses noms à son parrain Albert Joseph Coulon et à sa marraine Pauline Elise Adèle Duchateau, tous deux propriétaires à Grandglise, lesquels les lui avaient imposés lors de la bénédiction donnée par le chanoine et doyen de Belœil DUWEZ, le 13 septembre 1857. Ce jour-là, Joséphine-Adèle commençait solennellement sa vie trop brève... (33)

Des dix-neuf cloches qu'abritaient nos églises paroissiales, neuf seulement étaient soumises à la réquisition au terme des dispositions restrictives dont nous avons parlé plus haut. En réalité, nous l'avons vu, six cloches furent saisies. Elles furent remplacées par des nouvelles cloches dans le cadre des réparations des dommages de guerre.

De l'observation des clichés photographiques et du tableau II repris en annexes, nous pouvons tirer quelques conclusions et estimer l'importance de la perte subie par notre patrimoine.

Au plan de leur valeur artistique, nous devons admettre que les cloches disparues ne présentent pas une grande originalité. La seule à se distinguer du lot est la clochette de Thumaide grâce à son blason à Croix de Lorraine et à son système de fixation. C'est l'unique cloche armoriée (34).

Les cloches de Basècles et Wadelincourt, toutes trois fondues à la même époque par Severinus van Aerschodt, possèdent le même décor : des apôtres sous arcades maintenues par des angelots.

Les cloches de Stambruges et Grandglise proviennent d'un autre atelier, celui des Frères Drouot. Elles ont un décor d'une extrême sobriété que seuls réhaussent : un Christ en croix avec Marie-Madeleine et un Saint-Servais pour la première, une Vierge à l'Enfant pour la seconde.

Enfin, si nous regardons de près le système d'attache des cloches, nous constatons qu'elles sont de deux types : à couronne ou à têtes de rapaces.

- Basècles et Wadelincourt : couronne à six brasselots simples
- Stambruges et Grandglise : couronne à six brasselots décorés
- Thumaide : deux têtes de rapaces.

Pour l'histoire locale, l'intérêt réside dans les inscriptions. Hormis la clochette du couvent de Thumaide à propos de laquelle on ne possède aucun renseignement, les inscriptions des cloches montrent un constant souci de laisser des noms à la postérité : d'abord celui du fondeur qui signe son oeuvre, puis ceux des parrain, marraine, donateurs ou personnalités de l'époque. Ainsi la célèbre Maison de Ligne

à Beloeil et Stambruges, le puissant entrepreneur de travaux publics Daudergnies à Basècles, le bourgmestre Louis Maquet à Wadelincourt ou bien encore le Collège Echevinal tout entier à Grandglise. Pour l'histoire des familles nous relevons une généalogie sommaire des Daudergnies à Basècles ainsi que l'évocation des Robert à Wadelincourt. Toutes les cloches saisies datent du nouveau régime. Celles de Basècles remplaçaient les cloches enlevées durant la période française, tandis que celles de Beloeil, Stambruges, Grandglise et Wadelincourt avaient été fondues pour équiper les nouveaux sanctuaires (voir annexes, tableau I).

Au plan affectif enfin, l'attitude hostile de la population, voire sa résistance lors de l'enlèvement des cloches montre à quel point les gens s'identifièrent aux cloches et ressentirent leur disparition avec colère et tristesse. A l'inverse, la joie éprouvée par chaque communauté paroissiale lors de l'installation des nouvelles cloches prouve à suffisance combien ces accessoires du culte sont chargés d'une valeur symbolique inestimable. C'est en regard de cela que la réquisition des cloches en 1943 fut un acte irréparable. ^{aussi}

Bernard DUHANT

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

NEUVILLECHAMPS

-
- (1) Voir le texte de la lettre en annexes
 - (2) En interdisant la circulation des autos et des vélos les dimanches et jours de fête
 - (3) D'après Marcel ANGENOT, La réquisition de nos cloches, dans le Soir illustré, n°657 du 17 janvier 1945
 - (4) En fait, ces Athois ne faisaient que reconstituer en partie le carillon d'avant 1817.
 - (5) L'Echo de la Dendre, samedi 7 octobre 1944
 - (6) Jacques de LAUNAY, Jacques OFFERGELD, La vie quotidienne des Belges sous l'occupation 1940-1945, p. 166
 - (7) Il s'agissait de résistants du Groupe "G" : Carlos -alias Roger Lenvain- et Gaston Dutilleux, garde-champêtre à Irchonwelz.
 - (8) L'observateur, du 21 octobre 1944
 - (9) Cette cloche du XVIIe siècle était en réalité à l'abri des réquisitions. On peut encore la voir aujourd'hui dans le chœur de l'église. Elle porte l'inscription suivante : *"confide et ama henricus de treveris
me fecit anno dñi 1551"* (lisez 1551)
Elle est en outre ornée d'armoiries et de têtes vues de profil.
 - (10) Elle fut fondue en 1850 par Jr Drouot, fondeur à Maisoncelle, Haute Marne et porte, sur trois lignes, les mots suivants :
*"Ellignies Ste Anne 1850. curé Mr Ponceau bourgmestre Mr L. Hovine.
"j'ai pour parrain et marraine Mr Antoine Beghin et Mme Ludivine Senepart.
"qui m'ont appelée Antoinette Ludivine."*

- (11) Cette petite cloche porte, en effet, l'inscription que voici :
*"j'ai été fondue en 1822
 fondue par les Perrin frères
 tandis que la grosse cloche est ceinturée des mots suivants :
 j'appartien à la communauté de Quevaucamps
 j'ai pour parrain Antoine Lamoral prince héréditaire de Ligne et pour marraine
 son altesse Hélène Apolony princesse de Ligne princesse de Massalska. Les
 Simon et De Forest nous ont fait l'an 1784".*
 Cette dernière phrase fait allusion à deux autres cloches enlevées par les Français en 1795, onze ans après leur fabrication. Cette fois, l'expérience avait servi...
 (voir Bernard DUHANT, Les cloches de l'église Saint-Baptiste à Quevaucamps, dans Coup d'oeil sur Beloeil, n°1, 1ère année, novembre 1979)
- (12) D'après le témoignage d'Oscar Jonniaux et l'Echo de la Dendre, de samedi 28 octobre 1944
- (13) Voir un prochain article consacré aux Saints guérisseurs du bétail.
- (14) Témoignage de Georges Gosselin
- (15) D'après l'agenda de Jérôme Ledru
- (16) Témoignage de Gabriel Ledru
- (17) Jean LEBLOIS, Basècles bâti sur roc, pp. 112-113
- (18) D'après lecture du cliché photographique A 46239'43 de l'I.R.P.A.
- (19) Extrait d'une rédaction d'enfant, datée du 13 octobre 1943, intitulée "On a pris notre cloche". Ce travail, effectué par une élève de Mme Godart-Duvivier, est contenu dans un cahier de Rédactions et Devoirs modèles, de l'Ecole Communale de Wadelincourt, degré supérieur, 1937-1953.
- (20) La largeur des ouvertures des abat-sons étant insuffisante pour livrer passage à la cloche, il fallut abattre le plafond de la tour.
- (21) Joseph GORLIA, Histoire de Wadelincourt, p. 123.
- (22) Enlèvement de notre cloche, relation de l'Abbé Emile Dubuisson dans le Registre des Délibérations de la Fabrique de l'Eglise de Saint Servais, à Stambruges, commencé le 2 septembre 1917.
- (23) Les trois signes & suggèrent les nombreux titres du prince de Ligne.
- (24) D'après des notes anciennes aimablement communiquées par Louis Populaire.
- (25) L'autre cloche est plus petite donc plus légère. Elle remplaçait une ancienne cloche, fondue en 1779, et disparue durant la période française.
 Elle porte l'inscription suivante :
*"M.L.J. Van Aerschodt major successor A.D. Vandergheyn me fudit Lovanii 1865.
 Je fus nommée Eugénie-Ghislaine-Joseph par Joseph Gosselin et Eugénie-Ghislaine-Joseph Mahieu".*
 Elle est ornée d'un Saint Servais sous lequel est écrite la mention "dédié à St Servais". Elle est toujours dans le clocher de l'église, en compagnie de la nouvelle cloche.
- (26) Comme le relate le curé-doyen Camille Dercq dans le semainier de 1942 à 1951 (Archives Paroissiales de Beloeil)
- (27) D'après une notice du curé-doyen Ignace Simon parue dans le bulletin paroissial "La Croix", en avril 1932
- (28) D'après les notes de Mlle Yvonne Laethem
- (29) Charlotte ne pesant que 900 kilos, on lui ajouta la quantité de métal nécessaire pour atteindre 1 500 kilos, c'est ce que nous apprend la convention passée entre les membres du Conseil de Fabrique de l'église de Beloeil et Gustave Marquebreucq, en 1874 (Archives Paroissiales de Beloeil).

- (30) Pour la famille Dath les désagréments n'étaient pas terminés pour autant. Quelques jours plus tard, Madame Dath fut convoquée à la Kommandantur de Mons, les Allemands ayant découvert la supercherie. Ne perdant pas son sang-froid, elle leur livra un rouleau de pellicule vierge.
Le Commandant rendit l'appareil confisqué quelques jours auparavant et remit la brave dame en liberté. Comprenne qui pourra !
- (31) Témoignage de Sylva Quiévreux et souvenir du baptême de la nouvelle cloche de Grandglise, en 1954
- (32) D'après lecture du cliché photographique A 51689'43 de l'I.R.P.A.
- (33) A.E.T. Grandglise. Registres paroissiaux. B.M.D. 1854-1871-1872
L'acte de bénédiction des cloches, recopié sur la couverture de ce registre par le curé DEJARDIN, précise le poids de la cloche : 927 kilogrammes, ce qui ne correspond nullement avec celui trouvé par les autorités allemandes en 1943. (voir tableau en annexes).
- (34) Tout renseignement à ce propos sera le bienvenu

ANNEXES

1. Extrait de la lettre du cardinal van Roey et des évêques de Belgique relatif à l'enlèvement des cloches et au travail obligatoire

Son Eminence le cardinal archevêque de Malines et
Leurs Excellences les évêques de Belgique
au clergé et aux fidèles de leurs diocèses.

Nos très chers Frères,

A vos peines actuelles nous devons en ajouter une nouvelle qui vous sera extrêmement douloureuse : l'Autorité occupante nous a annoncé qu'elle va procéder à l'enlèvement des cloches de nos églises.

Il y a quelques mois, en présence d'une première menace, nous avons présenté à l'Autorité allemande une protestation énergique et fait valoir les graves raisons religieuses et juridiques qui s'opposent à la saisie des cloches. De son côté, le Saint-Siège est intervenu auprès du gouvernement du Reich. Nous avions lieu d'espérer que, grâce à ces instances, la décision ne serait pas exécutée et voici que nous apprenons avec stupeur que les ordres sont donnés pour prendre les cloches des tours de nos paroisses.

Devant cette mesure incroyable, il nous est impossible, comme Evêques catholiques responsables du patrimoine religieux de notre pays, de ne pas élever la voix pour réprover et condamner publiquement ce qu'on se propose à faire.

Nous réproavons et condamnons la saisie de nos cloches, au nom de la religion. Les cloches des églises ne sont pas des objets de bronze quelconques. Elles ont une destination exclusivement religieuse; elles ne doivent servir qu'à louer Dieu et à inviter les fidèles aux offices divins. Elles font partie intégrante de la vie des paroisses, dans la joie et dans la douleur. Elles ont été consacrées et sanctifiées par la bénédiction rituelle et par l'onction de l'huile sainte et au chrême, elles sont donc vouées irrévocablement au culte divin.

Elles ne peuvent être affectées à une destination profane ni être aliénées, sans le consentement des Autorités ecclésiastiques responsables. Or, nous déclarons solennellement que nous nous opposons de tout notre pouvoir épiscopal à une mesure qui n'a d'autre but que de transformer nos cloches en engins de guerre et en instruments de mort.

Il se peut qu'en Allemagne et en Italie les Evêques subissent sans protester une mesure qu'ils doivent condamner dans leur foi intérieure tout comme nous : le patriotisme excuse peut-être, à leurs yeux, la tolérance d'un mal qu'ils ne peuvent empêcher. Mais pour nous, au contraire, le devoir patriotique coïncide avec le devoir religieux et notre silence serait une lâcheté et une trahison.

Par ailleurs, la saisie de nos cloches constitue une violation flagrante du droit international, stipulé par la Convention de la Haye et sanctionné par tous les Etats civilisés. L'article 46 impose à l'occupant l'obligation de respecter l'exercice des cultes; or les cloches servent à l'exercice du culte catholique. L'article 52 limite les réquisitions en nature aux besoins de l'armée d'occupation; or il est évident que les cloches qu'on prendra ne serviront pas aux troupes d'occupation. Enfin l'article 56 consacre l'immunité des établissements consacrés aux cultes et proscriit toute saisie à leur détriment. Ainsi donc, le droit écrit des gens interdit à l'occupant la réquisition des cloches des églises.

Si la décision annoncée se réalise, l'Histoire dira que c'est la première fois au cours de siècles que cette profanation, contraire aux droits manifestes et reconnus de la religion, a été perpétrée en Belgique. Elle nous rappelle les années sinistres de la Révolution Française, laquelle décréta la confiscation des cloches belges mais ne put l'exécuter que pour une part très restreinte.

Notre devoir épiscopal nous oblige à déclarer que toute collaboration à l'enlèvement des cloches de nos églises est gravement illicite en conscience. Nous demandons que tous, prêtres et laïques observent une attitude calme, purement passive.

.....

.....

.....

Cette lettre sera lue dans toutes les églises, le dimanche 21 mars 1943.

Donné à Malines, le 15 mars 1943.

- + Joseph-Ernest, Card. van Roey, Archevêque de Malines.
- + Louis-Joseph, Evêque de Liège.
- + Honoré, Evêque de Gand.
- + Henri, Evêque de Bruges.
- + Louis, Evêque de Tournai.
- + André-Marie, Evêque de Namur.

2. Tableau I : les cloches des nouveaux sanctuaires réquisitionnées

	Eglise démolie en ...	Reconstruite en ...	Cloche fondue en ...
Stambruges Saint Servais	1828 *		1831
Grandglise Saint Martin		1853/1858	1857
Beloeil Saint Pierre	1867		1875
Wadelincourt Saint Vendregésile	1869	1870/1871	1871
* détruite par incendie			

3. Tableau II : Cloches réquisitionnées dans les églises de l'entité Beloeil

L I E U	TOTAL DES CLOCHES	Nbre	NOM	FONDEUR	ANNEE	H	Ø	POIDS
AUBECHIES église St Géry	1	-	-	-	-	-	-	-
BASECLES église St Martin	3	2	Amélie-Henri Marie-Aldegonde	Severinus van Aerschodt Severinus van Aerschodt	1876 1876	185 112	105 90	1.230kg
BELOEIL église St Pierre	2	1	Eugénie	Marquebreucq	1875	130	127	1.500kg
ELLIGNIES église de la Ste Vierge	2	-	-	-	-	-	-	-
GRANDGLISE église St Martin	2	1	Joséphine-Adèle	Drouot	1857	95	115	750kg
QUEVAUCAMPS église St Jean-Baptiste	2	-	-	-	-	-	-	-
RAMEIGNIES église St Pierre	1	-	-	-	-	-	-	-
STAMBRUGES église St Servais	2	1	Eugénie-Marie- Mélanie	Drouot Frères	1831	89	108	770kg
THUMAIDE église St Pancrace Couvent	2 (1)	- (1)	-	- Severinus van Aerschodt	- 1863	- 35	- 50	-
WADELINCOURT église St Vendregésile	2	1	Charalampine	Severinus van Aerschodt	1871	66	85	375kg
	<u>19</u>	<u>6</u>						

Un rapport de la "Metallstelle" nous apprend que fin juillet 1944 les Allemands avaient fait enlever 666 cloches -pesant en tout 430 323kg- dans le diocèse de Tournai.

La "contribution" des paroisses de notre entité s'éleva approximativement à 5 600kg.